

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **26**

Représentés : **7**

Qui ont pris part à la délibération : **33**

Date de la convocation : **07/12/2020**

Date d'affichage : **09/12/2020**

**de la commune de COGOLIN
Séance du mardi 15 décembre 2020**

L'an deux mille vingt et le quinze décembre à 10 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au **Centre Maurin des Maures**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :

Audrey RONDINI-GILLI – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Christiane LARDAT – Geoffrey PECAUD – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Margaret LOVERA – Corinne VERNEUIL – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY -

POUVOIRS :

Sonia BRASSEUR à Marc Etienne LANSADE / Régine RINAUDO à Audrey TROIN / Michaël RIGAUD à Gilbert UVERNET / Isabelle BRUSSAT à Audrey RONDINI-GILLI / Florian VYERS à Corinne VERNEUIL / Christelle DUVERNET à Christiane LARDAT / Olivier COURCHET à Mireille ESCARRAT /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Compte tenu du contexte sanitaire et du 2^{ème} confinement, l'association doit faire face à un manque de trésorerie, lié à l'arrêt de toutes activités.

Malgré les efforts mis en place pour faire face à ces nouvelles dépenses, l'association « La Ferme de Manaël » demande une subvention exceptionnelle à la commune.

Il est donc proposé au conseil municipal d'attribuer à l'association « La Ferme de Manaël » une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € (mille cinq cent euros) pour l'exercice 2020.

N° 2020/131

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LA FERME DE MANAËL »

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

ID : 083-218300424-20201215-DCM2020_131-DE

29 DEC 2020 N° 2020/1339

CM du 15/12/2020

N° 2020/131

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LA FERME DE MANAËL »

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'association « La Ferme de Manaël » pour l'année 2020 d'un montant de 1 500 € ;

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget communal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 26 POUR - 7 ABSTENTIONS** (Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

Le maire,



Marc Étienne LANSADE